

Formulaire de demande d'aide financière

A envoyer au Service de l'énergie et de l'environnement, Rue du Tombet 24, 2034 Peseux
tél. 032 889 67 30, fax 032 889 62 63

(ne pas remplir)	Requête déposée au canton le:	N° de propriétaire :
		N° de la requête:

Requérant (propriétaire)

Auteur du CECB[®] Plus

Institution: _____	Bureau: _____
Nom: _____	Nom: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
NPA/Lieu: _____	NPA/Lieu: _____
Tél.: _____ Mobile: _____	Tél.: _____ Mobile: _____
Courriel: _____	Courriel: _____
<input type="checkbox"/> Pers. physique <input type="checkbox"/> PPE <input type="checkbox"/> Coop. d'habitation	<input type="checkbox"/> Autre, préciser: _____

Emplacement et caractéristiques du bâtiment

Commune: _____ Rue, no./lieu dit: _____
Coordonnées: _____ N° art. cadastral: _____
(sinon indiquer l'emplacement sur un plan de situation, p. ex. extrait carte topographique au 1:25'000)

Type de bâtiment: Habitat individuel Habitat collectif Administration Ecole

Etablissement du CECB[®] Plus ou autre expertise et motivation, appelé ci-dessous "certificat"

Date d'établissement du certificat: _____

Coûts du certificat: CHF _____ TTC
(La subvention ne peut pas dépasser le coût effectif du certificat)

Certificat en vue de réaliser des travaux d'assainissement énergétique du bâtiment ou de mettre en place des installations techniques alimentées par des énergies renouvelables? Oui Non

Si oui, préciser la/les mesure/s envisagée/s: _____

Conditions

Documents à joindre à la demande

- L'auteur du certificat doit faire partie de la liste des experts agréés
- Le certificat doit être réalisé dans les règles de l'art et signé par l'expert
- La demande de subvention est à soumettre après l'établissement du certificat mais au plus tard six mois après l'établissement du certificat

- Pages 1 à 4 du CECB[®]
- Rapport de conseil CECB[®] Plus
- Facture de l'expert avec preuve de paiement

Versement de l'aide financière à:

Désignation du compte (IBAN obligatoire): _____

Titulaire du compte: _____

Selon l'art. 16a du règlement d'exécution de la loi sur les subventions (RELSUB) du 5 février 2003, le montant de l'aide financière susceptible de vous être versé peut être utilisé pour compenser des dettes échues à l'Etat.

Je confirme l'exactitude des indications ci-dessus et le respect des conditions figurant dans le programme de promotion en faveur du CECB[®] Plus ou expertise énergétique.

Date et lieu: _____ Signature : _____